

Mata'Utu, le 26 août 2016

La vice rectrice des îles Wallis et Futuna

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

Le vice recteur

Secrétariat général

n° 2016-1381

Affaire suivie par

Natacha Soddu

Téléphone

(681) 72 28 28

Télécopie

(681) 72 20 40

Courriel

sg@ac-wf.wf

Adresse

BP 244 - Mata'Utu

98600 UVEA

Wallis et Futuna

Objet : Maintenance et suivi des défibrillateurs dans les établissements scolaires de Wallis et Futuna

Référence : /

PJ: Modèle d'étiquette

CPI : Contrôle de légalité - Constructions scolaires

Des défibrillateurs, financés par le vice-rectorat, ont été installés dans votre établissement. Afin de garantir leur efficacité, ces appareils doivent être visibles et accessibles. Les défibrillateurs doivent être utilisés sur des personnes âgées de plus de 8 ans.

La maintenance de ces appareils est à la charge des établissements qui doivent veiller à garantir leur état de fonctionnement notamment en effectuant les approvisionnements en consommables, en veillant à remplacer les batteries usagées et à procéder aux vérifications périodiques.

Les vérifications régulières de fonctionnement et la maintenance effectuée sur ces appareils doivent figurer dans le registre de sécurité de l'établissement.

Les points suivants doivent faire l'objet d'une attention particulière :

- les batteries des appareils installés sont non rechargeables (la durée de vie des batteries varient d'un à cinq ans),
- le jeu d'électrodes, dont le gel a tendance à se dessécher, est soumis à péremption.

En outre, pour une bonne utilisation de ces appareils, il est demandé :

- de désigner une personne responsable du suivi de l'appareil dans chaque établissement,
- de réaliser un inventaire permettant l'identification du défibrillateur dans le quel figure : le modèle, le numéro de série, le lieu d'implantation,

... / ...

- de vérifier régulièrement son état extérieur ainsi que le témoin de marche et l'absence d'alarme de dysfonctionnement,
- de signaler auprès du vice-rectorat tout dysfonctionnement observé sur le défibrillateur en cours d'utilisation pouvant avoir ou ayant eu une incidence,

Un modèle d'étiquette est suggéré pour faciliter le suivi des défibrillateurs et de la sacoche de première intervention (modèle joint).

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour la vice-rectrice et par délégation
La secrétaire générale


Natacha SODDU



Etiquette suivi du défibrillateur automatique externe DAE

Référent :

Date :

Courriel :

tél :

Adresse du site :

Emplacement du Défibrillateur :

N° série, marque et type DAE :

Date de mise en service :

La batterie est opérationnelle : oui non

Présence d'électrodes opérationnelles et hermétiques : oui non

Date de péremption :

Changées le :

Nouveau n° de Lot :

Bon état général du défibrillateur et le N° de série correspond à l'intitulé oui non

L'auto test est concluant oui non

Le défibrillateur est identifié par un suivi oui non

La trousse d'urgence cardiaque est visible et complète oui non

Présence d'une housse de transport pour faciliter le déplacement en cas d'urgence oui non

La signalétique permet de trouver facilement le DAE oui non

Le défibrillateur est accessible oui non

Bon état général du support pour le stockage oui non

Le DAE était-il opérationnel avant le dernier contrôle ? oui non

Remarques spécifiques au service technique du vice-rectorat
Courriel : emop@ac-wf.wf

Vérifier 1 fois par semaine le témoin de fonctionnement du défibrillateur